

# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2018 / 2019

# **PREVENTION**

District de la Loire

Tél: 04.77.92.28.89

PV N° 32 DU SAMEDI DU 30/03/2019

Réunion du 25 mars 2019

Membre: M. Charly PANTANO 06 48 42 18 20

#### **COURRIER REÇU**

Commission Délégué aux Arbitres : rapports des délégués reçus.

#### Rencontre avec caméra embarquée (GO PRO) du 29 au 31 mars :

FEURS 2 / ST PAUL EN JAREZ 1 : Seniors D1

## A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en fournissant des explications précises, <u>au moins 3 semaines avant la date de la rencontre</u>.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué, avec la caméra embarquée (GO PRO), sera désigné à la charge du club.

### **AVIS AUX ARBITRES**

En cas d'absence de délégués sur la feuille de match ET/OU non présents sur le terrain pendant la rencontre, vous devez faire parvenir un rapport au DLF dans les 48h.